



**PRÉFECTURE  
DE SAINT-BARTHÉLEMY  
ET SAINT-MARTIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ

**Le Président de la République annonce une nouvelle brigade de Gendarmerie nationale dans la Collectivité de Saint-Martin**

Saint-Martin, 02/10/2023

Ce lundi 2 octobre 2023, le Président de la République a dévoilé lors d'un déplacement à Tonneins (Lot-et-Garonne), la liste des 238 brigades de Gendarmerie nationale retenues, conformément à l'engagement qu'il avait pris en 2022.

Cette mesure vise à la fois à renforcer le service public de la sécurité dans nos territoires, alors que près de 500 brigades avaient été supprimées au début des années 2000, mais également à adapter le maillage territorial de la gendarmerie aux évolutions de la démographie et de la délinquance.

Ces nouvelles brigades, qui seront fixes ou mobiles, proposeront aux habitants des services publics tels que l'accueil du public, des victimes, la prise de plainte et renforceront la présence des forces de l'ordre sur l'ensemble du territoire. Elles viendront renforcer les 2 brigades de gendarmerie déjà existante à Saint-Martin.

Expression du souhait du Président de la République de travailler à l'échelle de chaque territoire, à la demande du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, chaque préfet a conduit entre septembre 2022 et avril 2023 une concertation avec les élus de son territoire, en particulier avec les présidents des Collectivités. À la suite de ce processus de concertation locale inédit, après présentation au Président de la République, la brigade suivante a été retenue à Saint-Martin :

- Sandy-Ground

Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin  
Service de la communication interministérielle

06 90 35 22 00  
[alain.rioual@saint-barth-saint-martin.gouv.fr](mailto:alain.rioual@saint-barth-saint-martin.gouv.fr)

23 rue de Spring  
97150 Saint-Martin